

الصيغة الجديدة

مختارات الصحف

NRP Octobre 2021 N° 58

LA NOUVELLE
REVUE DE
PRESSE

Édition française

« FORETS ALGERIENNES, ENTRE PREVENTION ET GUERISON »

Psycho

18 Septembre Des psychologues au chevet des sinistrés en Kabylie : Il faut une cellule d'écoute dans chaque village

Mustapha Benfodil

Economie

Economie forestière: les investisseurs appelés à exploiter tout le potentiel des ressources forestières

DROIT

Mesures fiscales du Projet de loi de finances 2022 : Entre attentes et réalités

Rabah Chériguene

Culture/Médias

Akli Tadjer : «La dignité de l'écrivain est de déranger les raconteurs d'histoire officielle»

Nordine Azzouz

Histoire/Mémoire

Dans le Sahara algérien, les mystères des forêts de pierre

Nora Schweitzer



Sommaire

N° 58, Octobre 2021

Dossier

« FORETS ALGERIENNES, ENTRE PREVENTION ET GUERISON »

L'urgence écologique la catastrophe des feux oblige à revoir le rapport de l'homme à la nature, Karim BENAMAR, P.4

A l'origine des pics de température extrême : Un dôme de chaleur dans le pourtour méditerranéen, AMEL BLIDI, P.5

Risques majeurs et catastrophes naturelles: Des dispositifs à réviser, R. N., P.5-6

Environnement / Ahmed Toufik Laloui, chercheur en économie verte : «Un modèle qui garantit l'harmonie des activités humaines avec l'environnement», Hichem Hamza, P.6-7

Régénération des espaces incendiés : nécessité d'estimer la résilience des forêts, P.8

Barrage vert: au temps où l'Algérie était à la pointe du combat écologique, Nordine Grim, P.8-9

La pression sur les espaces forestiers aggrave les risques d'incendie, Nordine Grim, P.9

PSYCHO

Algérie : élan de solidarité face à l'apocalypse de feu, Adlène Meddi, P.10

Des psychologues au chevet des sinistrés en Kabylie : Il faut une cellule d'écoute dans chaque village, Mustapha Benfodil P.11

Economie

Economie forestière: les investisseurs appelés à exploiter tout le potentiel des ressources forestières, P.12

Bilan économique des incendies de forêt : La lourde facture d'après !, Nazim Brahimi, P.13

Après quatre trimestres de contraction L'économie algérienne renoue avec la croissance, Badreddine KHRIS P.14

Droit

Mesures fiscales du Projet de loi de finances 2022 : Entre attentes et réalités, Rabah Chériguene .P.15

Conseil des ministres : La peine capitale pour les spéculateurs, M. W.P.15

Culture/Médias

Université Entre déshérence et déliquescence, Rabeh Sebaa .P.16

Akli Tadjer : «La dignité de l'écrivain est de déranger les raconteurs d'histoire officielle», Nordine Azzouz. P.17

Histoire/Mémoire

Dans le Sahara algérien, les mystères des forêts de pierre, Nora Schweitzer, P.18

Une étrange stèle préhistorique découverte dans la forêt d'AKFADOU, Amine Ait, P.18

Abdelaziz Bouteflika est décédé, mise en berne de l'emblème national pendant trois jours, P.19

Bibliographie

La NRP est la nouvelle formule de la « Revue de presse », créée en 1956 par le centre des Glycines d'Alger.

[Attestation du ministère de l'information: A1 23, 7 février 1977]

Revue bimensuelle réalisée en collaboration avec le :

cdesoran@yahoo.fr

CENTRE DE DOCUMENTATION ECONOMIQUE ET SOCIALE

3, rue Kadir Sid Ahmed, Oran • Tel: +213 41 40 85 83 •

Site web: www.cdesoran.org / Facebook : Cdes Oran

Ont collaboré à ce numéro

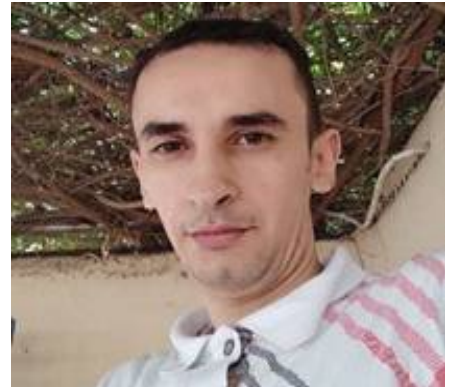
Ryad CHIKHI, Bernard JANICOT, Leila TENNCI, Ghalem DOUAR, Omar AOUAB

Sid Ahmed ABED, Adnane BELAIDOUNI, Sofiane BELKACEM, Redouane ARZOUR, Leila MOUSSATI

« FORETS ALGERIENNES, ENTRE PREVENTION

ET GUERISON »

Editorial



« C'est le vent qui mêle les battements d'ailes aux odeurs de la forêt et les robes légères aux frémissements des fleurs qui portent le parfum de la vie » Michel Musolino

« L'arbre qui tombe fait plus de bruit que la forêt qui pousse » Proverbe Africain

Je vous propose de faire un tour dans la Nature à la découverte des espaces verts... Une forêt, nous le savons, c'est un ensemble d'arbres plantés sur une surface de terre. Mais c'est beaucoup plus !

Pour le bien de l'environnement et le climat, les forêts deviennent l'élément indispensable par rapport à tout ce qu'elles nous offrent. Nous sommes appelés à bien respecter la nature dans laquelle nous vivons aujourd'hui et en particulier : « la nécessité de préserver la biodiversité ».

En Algérie les forêts comptent plus de cent mille hectares. Entre les mois de juillet et août 2021, nous avons vécu des grosses pertes et des dégâts matériels et humains à cause des incendies qui ont frappé les territoires verts

Plusieurs raisons peuvent l'expliquer : vagues de chaleur, réchauffement climatique, ... Parmi les régions les plus touchées il y a celle de la Kabylie. Suite aux différents dégâts et pertes dans les familles, les aides sont venues de toutes les autres régions : solidarité remarquable, signe de fraternité humaine.

Quand j'évoque l'environnement, il y a l'économie verte, source d'énergie pour le pays et là notre dossier fait appel aux chercheurs pour apporter leur soutien et expérience pour la régénération des forêts...

Sur l'aspect psychologique, un travail gigantesque a eu lieu en Kabylie et partout en Algérie : des groupes de spécialistes sont venus pour aider et apporter leur soutien aux familles touchées car le drame des incendies, des victimes, était lourd à porter. Ce dernier a généré des cicatrices qui restent ouvertes jusqu'à présent. Même les pauvres enfants ont souffert de traumatisme, ce qui a exigé un accompagnement, des cellules d'écoute pour les aider et leur fournir des conseils.

Tout rapport à la nature dépend de la relation entre prévention et guérison : prévention pour éviter autant que possible le renouvellement de ces incendies dramatiques, et guérison pour permettre un reboisement le plus rapide possible et une renaissance des villages dévastés.

L'équipe de la NRP vous propose ce numéro qui porte sur « les Forêts en Algérie », Bonne lecture...

Belkacem Sofiane

L'urgence écologique

la catastrophe des feux oblige à revoir le rapport de l'homme à la nature

Les gigantesques feux de forêt qui ont ravagé le nord du pays, en Kabylie particulièrement, posent avec fracas la problématique de notre rapport à la nature. Ils remettent au cœur des préoccupations l'urgence environnementale et la nécessité de préserver la biodiversité.

Les feux de forêt dévastateurs qui ont frappé le pays cet été, en Kabylie particulièrement, nous interpellent plus que jamais. Les pertes humaines et les dégâts autant forestiers que matériels sont sans appel. Pas moins de 89 000 ha de couvert végétal sont partis en fumée à travers le territoire national, détruisant, par ailleurs, les richesses animales, par milliers, alors que les pertes humaines choquent littéralement par leur

cumulée depuis des années en pleine nature, si elle n'est pas directement responsable des feux de forêt, a contribué largement à leur propagation en formant une combustion idéale pour les brasiers.

"Le plastique, les bouteilles en verre, le papier ont un impact certain, en favorisant la combustion et la propagation rapides des flammes", assure, à ce propos, Abdelaziz Mahdi, chef de secteur de Tala Guiléf du parc na-

véritable phénomène de société. Aller à la recherche de l'air pur et se ressourcer en pleine nature, c'est bien. Ce qui est en revanche déplorable c'est le fait de ne pas préserver le milieu naturel. Les barbecues qui se multiplient ici et là sont devenus un véritable danger. Je peux vous assurer qu'ils sont derrière le départ de plusieurs feux de forêt", témoigne-t-il, en désignant, cette fois, les campeurs qui mettent en danger autant la faune que la flore. "Il y a un mois à peine, il nous a fallu faire appel à l'armée et à la gendarmerie pour faire décamper plusieurs groupes de personnes qui avaient élu domicile en pleine forêt dans une zone protégée", regrette-t-il. Les facteurs aggravants des feux de forêt ne se limitent pas uniquement à ces aspects. L'abandon de l'agriculture vivrière et la perte des savoirs ancestraux, en Kabylie notamment, ont également contribué à la multiplication des incendies.

"Dans le contexte des grands incendies et surtout des pertes humaines et des dégâts matériels, le rôle de l'abandon des terres est bien établi. Ce phénomène est flagrant en Kabylie, le déplacement des populations vers les centres urbains, le morcellement des parcelles agricoles qui les a rendues peu rentables, l'accroissement linéaire le long des routes des zones bâties en milieu rural constituent des facteurs d'aggravation des incendies", affirme Menad Beddek, docteur en biodiversité et écologie, en appelant par ailleurs, à reconcevoir totalement notre rapport à la nature. "La conservation de la biodiversité en Algérie n'a pas la place qu'elle mérite. J'attire l'attention des universitaires et des pouvoirs publics sur l'impérieux besoin de produire les connaissances de base sur la flore et la faune de l'Algérie. Nous avons un retard considérable, il est temps de former des naturalistes et de les charger de dresser l'inventaire le plus complet de la biodiversité. Il faudrait faire le point sur ce que nous connaissons et ce que nous devons connaître en priorité", soutient-il.



nombre élevé. Près de 100 personnes — le plus lourd bilan humain dans l'histoire des feux de forêt en Algérie — ont péri dans les derniers incendies.

Dans cette calamité, la responsabilité de l'homme, directe ou indirecte, est établie. Les experts sont unanimes. Seulement 10% des feux de forêt, voire moins, sont d'origine naturelle. C'est dire à quel point la main de l'homme y est totalement engagée. La tragédie qui a frappé notre pays ce mois d'août révèle, à travers ce drame, tout notre rapport à l'environnement. Elle pose avec fracas la problématique de notre rapport à la nature.

Dans ce lien, l'homme, qui n'en est pourtant qu'un élément, joue le rôle de l'agresseur. Il viole, dégrade, pollue et transforme à sa guise, son environnement, se souciant très peu de l'impact néfaste qu'il génère sur la biodiversité et sur son propre habitat. Consciemment ou pas, il hypothèque ainsi l'avenir des futures générations. Dans le cas des derniers incendies, des experts relèvent que la pollution en tout genre, produite par des citoyens imprudents et ac-

tional du Djurdjura qui s'insurge, par ailleurs, contre l'insouciance et l'irresponsabilité du citoyen pollueur. "Il n'y a pas un jour sans que nous alertions sur l'ampleur de ces dégâts. Des milliers de bouteilles sont éparpillées aujourd'hui dans la nature. Des tonnes de déchets, en plastique et en papier, jonchent le bas-côté des routes de montagnes et des hautes collines. Tout cela contribue largement à la propagation rapide des feux dans les massifs forestiers", dit-il.

Pour mesurer l'étendue de cette pollution, Abdelaziz Mahdi affirme qu'"une opération de nettoyage, lancée tout récemment dans la Parc national du Djurdjura, a permis le ramassage de plus de 70 tonnes de déchets en une seule journée". Il précise que "80% des déchets sont constitués de bouteilles d'alcool". Une véritable profanation de la nature. L'autre phénomène qui ne manque pas de gravité est lié, selon notre interlocuteur, à l'insouciance des touristes et randonneurs imprudents qui défigurent littéralement le milieu naturel.

"La randonnée est aujourd'hui un

A l'origine des pics de température extrême : Un dôme de chaleur dans le pourtour méditerranéen

Les flammes de l'enfer ont embrasé les pays méditerranéens cet été. Une chaleur accablante et exceptionnelle a sévi dans le pourtour méditerranéen, due à un anticyclone que les experts ont bien à propos nommé «Lucifer». Le phénomène météorologique a débuté fin juillet dans la partie orientale du bassin méditerranéen, entre la Tunisie et les Balkans jusqu'en Turquie, avant d'avancer, début août, en Algérie et en Italie, jusqu'à atteindre ces derniers jours l'Espagne, le Maroc et le sud de la France.

L'explication scientifique est la suivante : de l'air très chaud venu du désert s'est trouvé piégé sous une énorme bulle anticyclonique qui s'est formée sur le bassin méditerranéen et qui ne bouge plus beaucoup depuis le début du mois d'août. C'est

ce que les spécialistes nomment une «situation de blocage anticyclonique». Il s'agirait, en langage scientifique, d'une «circulation atmosphérique de blocage». Cette



bulle de chaleur est directement liée à la présence de l'anticyclone «Lucifer», très puissant, qui bloque toute intrusion. En clair, l'air chaud s'installe et ne peut plus s'évacuer parce qu'il n'y a pas de perturbation, causant

ainsi une vague de chaleur durable et intense.

Le réchauffement climatique en cause :

... D'ores et déjà, le mois de juillet 2021 est considéré comme le mois le plus chaud jamais enregistré sur Terre, a annoncé vendredi une agence scientifique... évoquant une « trajectoire inquiétante »... tandis que des feux virulents et autres phénomènes climatiques extrêmes frappent actuellement des régions du monde. De la Serbie à l'Algérie... La température globale à la surface de la planète a été plus élevée de 0.01°C par rapport au précédent mois de juillet le plus chaud...

El Watan
LE QUOTIDIEN INDÉPENDANT

AMEL BLIDI

18 AOÛT 2021

Risques majeurs et catastrophes naturelles: Des dispositifs à réviser

Ni les feux de forêts qui consomment depuis une dizaine de jours plusieurs wilayas du pays, ni les catastrophes naturelles, en particulier les inondations et récents séismes, n'ont poussé les institutions spécialisées à se mettre publiquement en avant pour en gérer les effets désastreux mais surtout pour les anticiper en mettant en œuvre le système national de leur prévention.

«Outre les institutions intervenant dans la mise en œuvre du système national de prévention des risques majeurs et de gestion des catastrophes et des attributions qui leur sont conférées, il est institué, sous l'autorité du Chef du Gouvernement, une délégation nationale aux risques majeurs chargée de l'évaluation et de la coordination des actions relevant du système national de prévention des risques majeurs et de gestion des catastrophes», stipule l'article 68 de la loi n° 04-20 du 25 décembre 2004 relative à la prévention des risques majeurs et à la gestion des catastrophes dans le cadre du développement durable. Pour compléter et modifier le décret du 22 mai 2011, le ministère de l'Intérieur a signé un autre le 24 avril dernier dont l'article 4 considère la délégation « une fonction supérieure de l'Etat » et que l'article 3 la charge de « la coordination et de l'évaluation des activités entreprises dans le cadre du système national de prévention des risques majeurs (...) de mener, avec les institu-

tions concernées, toutes études ou recherches visant à réduire les risques majeurs »...

« L'éclipse » des institutions spécialisées

La Délégation nationale tout autant que le Comité intersectoriel ne sont pas apparus durant les dures et lourdes épreuves que vit l'Algérie notamment durant les deux dernières années. D'autant que ces deux «institutions spécialisées sont constituées pour prévenir et intervenir en temps de risque majeur que l'article 2 de la loi définit comme « toute menace probable pour l'Homme et son environnement pouvant survenir du fait d'aléas naturels exceptionnels et/ou du fait d'activités humaines ». L'Algérie est en plein « risque majeur ou catastrophe naturelle »...

Avant toute chose et pour parer à toute éventualité de danger, la loi comporte entre autres, « des prescriptions particulières en matière de prévention des feux de forêts ». L'article 29 recommande que « (...), le plan général de prévention des feux de forêts doit comporter une classification des zones forestières selon le risque encouru par les villes, déterminer les agglomérations ou les établissements humains implantés dans des zones forestières ou à leur proximité et pour lesquels le déclenchement d'un feu de forêt peut constituer un risque majeur (...) ». L'article 30 stipule que « sur la base de la

classification des zones forestières, le plan général de prévention des feux de forêts doit déterminer en outre, les modalités de veille et d'évaluation des circonstances climatiques prévisibles; le système de pré-alerte ou d'alerte ; les mesures de prévention applicables lors de l'annonce des avis de pré-alerte ou d'alerte », en plus de fixer « toutes mesures de prévention ou prescriptions de sécurité applicables aux zones forestières »(art.31)...

Dispositifs d'alerte et implication des citoyens

L'article 54 indique que « L'organisation et la planification des opérations de secours doivent être conçues de manière à prendre en charge par ordre de priorité les segments d'intervention suivants : le sauvetage et le secours des personnes, la mise en place de sites d'hébergement provisoires sécurisés, la gestion rationnelle des aides, la sécurité et la santé des sinistrés et de leurs biens, l'alimentation en eau potable, la mise en place d'alimentation en énergie ». L'article 55 affirme que « les plans ORSEC sont organisés et planifiés selon les trois phases suivantes : - la phase d'urgence ou phase " rouge ", - la phase d'évaluation et de contrôle, - la phase de réhabilitation et/ou de reconstruction ». Et "Outre les moyens mobilisés par l'Etat au titre des plans ORSEC, lors de la survenance d'une catastrophe et en vertu du caractère

d'utilité publique de la gestion des catastrophes (...), l'Etat procède à la réquisition des personnes et des moyens nécessaires (...).

L'article 57 de la loi laisse penser que certaines réglementations n'ont pas été révisées depuis les années 90 alors que tous les secteurs, domaines et situations politiques, économiques et sociales du pays ont évolué d'une toute autre façon sous les effets de facteurs nouveaux. «L'intervention de l'Armée nationale populaire dans les opérations de secours dans le cas de catastrophes obéit aux règles fixées par la loi n° 91-23 du 6 décembre 1991, relative à la participation de l'Armée nationale populaire à des missions de sauve-

garde de l'ordre public hors des situations d'exception», stipule l'article. En plus des plans Orsec, la loi édicte « des mesures spécifiques » au titre de « Plans particuliers d'intervention ». L'article 59 fait savoir que ces plans «ont pour objet, pour chaque aléa ou pour chaque risque majeur particulier identifié et notamment en matière de pollution atmosphérique, tellurique, marine ou hydrique : d'analyser les risques ; de prévoir, le cas échéant, les dispositifs d'alerte complémentaires ; de mettre en œuvre les mesures particulières requises pour maîtriser les accidents ; d'informer les citoyens sur les mesures prises aux abords des installations concernées ».

« Des dispositions particulières » de la loi, l'article 73 indique que «L'ensemble des plans généraux de prévention des risques majeurs, des plans ORSEC et des plans particuliers d'intervention doivent, tant pour les systèmes de veille, les systèmes d'alerte et/ou de pré-alerte que pour les mécanismes de prévention ou de gestion des catastrophes, préciser chaque intervenant, les missions et les responsabilités qui lui sont conférées »....

Le Quotidien
Edition Nationale d'Information D'ORAN

R. N.

16 Aout 2021

Environnement / Ahmed Toufik Laloui, chercheur en économie verte : «Un modèle qui garantit l'harmonie des activités humaines avec l'environnement»

El Moudjahid : Peut-on dire que l'économie verte garantit l'énergie pour tous les citoyens sans exception ?

Ahmed Toufik Laloui : La démographie croissante fait augmenter les attentes de consommation énergétique mondiale d'environ 2% par an, ce qui nécessite la préparation d'une stratégie efficace pour répondre à cette demande, et le modèle d'économie verte, basé sur l'amélioration du bien-être humain, c'est-à-dire garantir des conditions minimales de vie adéquate et assurer l'énergie, est une nécessité pour une vie décente. Ce modèle vise à atteindre le développement durable, c'est-à-dire que la voie de l'économie verte est décrite pour atteindre les objectifs de développement durable, telle qu'elle avait été précédemment mise à jour en 2015 à l'occasion de la célébration de l'ONU avec 17 objectifs à l'horizon 2030. L'objectif essentiel est d'assurer l'accès à l'énergie pour tous les habitants à des coûts raisonnables, tout en favorisant l'utilisation d'énergies propres selon le modèle d'économie verte en réalisant l'harmonie des diverses activités humaines avec l'environnement, comme nous avons tenté de le prouver dans l'une des recherches antérieures publiées en Festival «Sila 2019», en réalisant une équation gagnant-gagnant entre les diverses activités humaines et l'environnement, pour atteindre une prospérité globale, équitable et durable.

En tant que chercheur, quelle lecture faites-vous de la stratégie du gouvernement ?

Récemment, l'Algérie a effectué des étapes très pratiques et fructueuses dans ce domaine. Il faut rappeler que le préambule du «plus haut document juridique algérien de 2020» affirme que «l'Algérie cherche à construire une économie sur la voie du développement durable, et la nation reste préoccupée par la dégradation de l'environnement et tient à la pro-

enregistré «la promotion environnementale du Conseil national économique et social»; la même institution consultative a été renforcée par la prospective et l'analyse dans les domaines environnementaux. Sur ce point particulier, elle a répondu aux recommandations de nos recherches précédentes, à savoir la mise en place d'un organe consultatif pour prendre



tection du milieu naturel et à l'utilisation rationnelle des ressources naturelles au profit des générations futures». Ceci est cité dans son article n°21, et cela donne des dimensions très positives qui répondent à la préoccupation environnementale, et donc les modèles pertinents, y compris celui de de l'économie verte, pour atteindre les objectifs du développement durable. Dans la même partie, l'année 2020 a également

soin de l'environnement et sa promotion, et ce, en harmonie avec les dimensions économiques et sociales incarnées dans l'économie verte pour parvenir au développement durable, en particulier la transition de l'Algérie vers la numérisation, et cela renforcera «la gouvernance environnementale». En conséquence, je pense que nous vivons un démarrage très fort de la base pour la promotion de la durabilité en Algé-

rie, et par conséquent, tout programme doit réaliser ces avantages économiques, sociaux et environnementaux ensemble. Cet objectif est également incorporé dans le plan du gouvernement, en particulier le troisième chapitre, celui du développement humain et social, en renforçant l'approvisionnement de la population en énergie, notamment les énergies renouvelables, en limitant l'utilisation des sources d'énergie fossile et en réalisant un cadre de vie selon le concept du développement durable. L'énergie a fait l'objet d'une grande

nonçante à l'exploitation du carburant et le remplacer par des panneaux solaires. Des directives très importantes concernant «le transport vert», l'un des secteurs de l'économie verte, ont été récemment émises lors de la dernière réunion périodique du Conseil des ministres. Il a été décidé d'allouer 15% des voitures importées à l'énergie électrique et réduire les autres fonctionnant au diesel», et cela ouvre des perspectives très prometteuses en Algérie pour la gestion durable du secteur des transports dans le contexte des transports verts... Ce sont toutes des

la durabilité dans ses trois dimensions : économique, sociale et environnementale à la fois. Les rapports internationaux confirment les indicateurs positifs atteints par l'Algérie dans la même approche, comme l'a indiqué «le rapport du Centre africain pour les objectifs de développement durable» édition 2020, où l'Algérie était classée 4e sur 52 pays africains en pourcentage de réalisation des objectifs de développement durable, à un taux de 65,90%. Par exemple «l'indice de la planète heureuse» H.P.I, qui mesure la durabilité du bien-être humain paral-



attention, considérée comme l'un des secteurs les plus importants de l'économie verte.

Par quoi faut-il commencer, selon vous ?

Pour aller vers une économie verte, il faut passer par deux voies ; la première est l'adaptation des différentes activités économiques et sociales actuelles en harmonie avec l'environnement, la seconde est la création de nouvelles activités économiques et sociales vertes, respectueuses de l'environnement. Que ce soit dans les transports, la construction, la gestion des déchets ou l'industrie..., l'énergie reste la composante nécessaire de ce processus, compte tenu de la vitalité qu'elle procure à tous les autres secteurs. A mon avis, les démarches suivies par l'Algérie sont très positives et très constructives. Cela est concrétisé par le démarrage fort dans le secteur de l'énergie à travers l'exploitation des ressources renouvelables tout en atteignant l'efficacité énergétique, «notamment dans des zones d'ombre», en œuvrant à promouvoir l'utilisation des énergies propres. Cela relancerait de nombreuses activités à valeur ajoutée dans ces zones d'ombre, telles que les activités agricoles en re-

étapes positives qui favorisent l'économie verte pour atteindre les objectifs de développement durable.

Pourquoi, d'après vous, y a-t-il du retard dans la concrétisation des recommandations nationales ?

La communauté internationale s'est efforcée de définir différents cadres de transition vers une économie verte, à travers de nombreuses conférences et programmes, et l'Algérie a été un élément actif. Parmi les directives concernant l'application du même modèle, «l'incarnation est selon les conditions habilitantes pour chaque pays», c'est-à-dire que «la flexibilité de l'application était conforme à la priorité et aux capacités de chaque pays». Par exemple, aux États-Unis d'Amérique un programme a été alloué pour relancer les investissements verts jusqu'à 100 milliards de dollars, et pour l'Algérie, une priorité élevée a été accordée à l'utilisation optimale et efficace des énergies renouvelables ainsi qu'à la gestion efficace des déchets et leur recyclage, afin de préserver l'environnement. En plus de la gestion rationnelle des ressources naturelles, sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs besoins, et c'est ce qui valorise

l'élément à la réduction de l'empreinte carbone, et selon le rapport de la New Economy Foundation N.E.F sur H.P.I, l'Algérie était classée 30e au monde sur 140 pays, et la 2e dans le monde arabe. «L'indice mondial de l'économie verte», GGPI, qui se décompose en quatre domaines, soit 25%, comprend le champ de performance des dirigeants des pays pour répondre aux appels environnementaux, et l'Algérie y est parvenue avec toute positivité. Cela est démontré dans son «discours officiel lors du Sommet international pour la biodiversité», organisé avec la technologie de la conférence à distance en septembre 2020. Le discours était clair : «le renforcement de l'économie verte», et c'est ce qui motive toutes les énergies, en particulier les jeunes, à participer à des programmes prometteurs en réponse à cet appel officiel.

Hichem Hamza



16 Mai 2021

Régénération des espaces incendiés : nécessité d'estimer la résilience des forêts

Le conservateur principal au Parc national du Djurdjura (PND), Ahmed Alilleche, a indiqué à l'APS qu'après les incendies qu'ont connus certaines wilayas et qui ont affecté particulièrement Tizi-Ouzou, "la première étape consiste à évaluer les dégâts et estimer la capacité de résilience de la forêt afin de dégager une approche de Gestion et de restauration des terrains incendiés (GRTI)". L'évaluation des dégâts et de la résilience des forêts brûlées "doit être menée par une équipe com-

posée d'experts, en l'occurrence, des forestiers, des agronomes, des chercheurs universitaires et de l'Institut national de recherche forestière (INRF), qui aura à établir un diagnostic sur le terrain", a-t-il signalé... Ce travail d'assainissement des sites incendiés a été entamé officiellement samedi dernier, en application des instructions du ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Abdelhamid Hamdani, au niveau des cinq wilayas rava-

gées par les feux du début du mois d'août. A Tizi-Ouzou l'opération a été lancée depuis la forêt de Taksebt dans la commune de Zekri, relevant de la daïra d'Azazga, qui est la plus touchée par les feux (au plan de la superficie forestière incendiée). Elle a été confiée à l'Entreprise régionale de Génie Rural (ERGR) Djurdjura, rappelle-t-on. Selon le directeur général de cette entreprise -- du Groupe de génie rural (GGR)-- Salim Bensaidi, une quarantaine d'ouvriers ont été mobilisés pour

Le respect de la biodiversité locale est une condition sine qua non à toute démarche de restauration d'un espace forestier brûlé, a souligné M. Alilleche.

"Selon le degré de perturbation de l'espace incendié, on peut laisser la forêt se régénérer naturellement, lorsque l'intensité du feu est faible, notamment là où des arbres semenciers (dits climaciques) sont en nombre suffisant et capables de fournir la graine nécessaire à la régénération naturelle", a-t-il indiqué...

" Pour les forêts feuillues (châtaignier, chêne, érable, frêne, hêtre, merisier, entre autres), le recépage qui consiste à couper un arbre, dont les racines n'ont pas brûlées, à proximité du collet afin de provoquer l'apparition de rejets sur la souche et parfois de drageons (pousses issues de la racine d'un végétal qui peut devenir autonome et être replantée), a-t-il ajouté...

A propos des conditions nécessaires à la réussite de l'approche de gestion et de restauration des espaces incendiés, M. Alilleche a observé qu'il "faut tout spécifier dans la démarche, arrêter des objectifs mesurables et être réaliste". Selon lui, "la prise en considération des spécificités de la région et des barrières de restauration ainsi que l'évaluation des risques d'échec face aux aléas du climat constituent le levier de toute cette approche de GRTI"



31 Août 2021



posée d'experts, en l'occurrence, des forestiers, des agronomes, des chercheurs universitaires et de l'Institut national de recherche forestière (INRF), qui aura à établir un diagnostic sur le terrain", a-t-il signalé... Ce travail d'assainissement des sites incendiés a été entamé officiellement samedi dernier, en application des instructions du ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Abdelhamid Hamdani, au niveau des cinq wilayas rava-

couper les arbres totalement calcinés (brûlés à 100%) et qui ne peuvent se régénérer. Les arbres abattus sont ensuite découpés pour servir d'anti-érosion au sol. Après le diagnostic et les travaux d'urgence effectués, il s'agira ensuite, selon le conservateur principal du Parc national du Djurdjura, de distinguer les zones selon les possibilités de régénération.

Impératif de respecter la biodiversité locale

Barrage vert: au temps où l'Algérie était à la pointe du combat écologique

... (le 19 juin 1972 précisément),... Houari Boumediene, lançait à partir d'une forêt de la wilaya de Djelfa, le chantier du « Barrage Vert » qui consiste à réaliser une immense barrière végétale, couvrant une vaste partie des Hauts Plateaux et de l'Atlas Saharien. Cette ceinture boisée devait servir de rempart à l'avancée du désert qui menaçait, ..., d'engloutir plus de sept millions d'hectares. ..., l'opinion mondiale n'était pas aussi sensible qu'elle ne l'est aujourd'hui, aux problèmes écologiques. C'est dire à quel point l'Algérie était en avance sur des questions aussi importantes, que celles du dérèglement climatique, de la désertification et du réchauffement planétaires, ... On ne comprend d'ailleurs pas pourquoi, les autorités algériennes ne s'empressent pas de montrer au monde entier, les premiers résultats concrets de cette grande aventure écologique, pour améliorer le prestige de l'Algérie et donner l'image d'un « pays toujours de debout » malgré

les affres du terrorisme islamiste qu'il avait subis. Cela inciterait également d'autres nations à entreprendre pareilles aventures en s'inspirant de l'expérience algérienne.

... La décision fut longuement mûrie, ..., les résultats de reboisements concluants obtenus au terme de nombreuses tentatives et, notamment, celle réalisée par un de nos meilleurs ingénieurs forestiers sur le site de Moudjbara (W de Djelfa), pourtant réputé inapte à recevoir des plantations forestières. ..., ce spécialiste en aménagement forestier, ..., sera contraint par toutes sortes de brimades à quitter son pays, dans les années 90. Cet ingénieur émérite du nom de Said Grim, est depuis quelques années installé au Canada où il rend de bien utiles services à ce pays immensément riches en forêts. Le succès de cette expérience ..., avait en effet conforté ... Boumediene, qui

venait d'effectuer une longue visite sur ce site nouvellement boisé, dans sa décision d'entamer au plus tôt..., les travaux de cette gigantesque ceinture verte de plus de trois millions d'hectares, large de 20 kilomètres et longue de 1500 kilomètres de l'est à l'ouest du pays. Les travaux consistant à préparer les sols à recevoir toute une variété d'essences, à les planter et à les entretenir, furent confiés au Haut Commissariat au Service National, qui avait mis à contribution plusieurs années durant, des dizaines de milliers de jeunes conscrits, qui se sont attelés, dans les conditions éprouvantes du désert, ... à ce projet pharaonique, que d'aucuns considéraient comme insensé.

Ce n'est qu'en 1991, à l'aune du retrait de l'Armée Nationale Populaire de toutes activités civiles, ..., que les appelés du service national, seront déchargés de cette mission, que le gouvernement Chadli, embourbé dans de graves problèmes po-

litiques et sécuritaires, aura du mal à confier à une instance civile, capable d'assurer correctement la relève. Les administrations forestières locales auxquelles la charge sera dévolue, éprouveront d'énormes difficultés à poursuivre le travail, d'autant plus que la sécurité était impossible à assurer en zones rurales. De ce fait, les surfaces traitées resteront longtemps marginales, tandis que la qualité des plantations s'en faisait par endroits, gravement ressentir. Lorsque les militaires lèveront le camps au printemps 1991, ils laisseront un bilan somme toutes très honorable, de 280.000 hectares plantés en arbres forestiers et fruitiers. A leur actif, il y a aussi la création d'un nombre considérable de pépinières d'où on puise aujourd'hui encore, une large gamme d'essences forestières et fruitières. ...

Si la reprise des plantations par les administrations forestières peut être qualifiée de lente ... , d'aucuns pensent que les ouvriers qualifiés des entreprises de travaux forestiers supervisées par des administrations locales, font mieux au plan de la qualité. Les arbres pousseraient mieux et la mortalité serait beaucoup moins importante, qu'au temps où les plantations étaient confiées à de jeunes soldats, ... Il y a aussi, le chiffre du ministère de l'Agriculture et des Forêts qui, en 2005, estimait à 340.000 hectares la surface totale boisée de 1972 à 2002 par les militaires et les civils qui avaient pris la relève en 1991. Ce qui est évidemment très faible, au regard de l'objectif total du barrage vert, portant sur 3 millions d'hectares à boisier et un certain nombre d'ouvrages à réaliser dans le cadre du barrage

vert... C'est sans doute pour impulser une nouvelle dynamique à ce projet, que le gouvernement a, tout récemment, décidé de créer un « organe de relance du barrage vert ». Encore au stade de simple déclaration d'intention, on ignore tout de la composition et des attributions de cette instance. Notre vœu est ... , qu'elle ne soit pas une structure bureaucratique de plus... qui compliquera beaucoup plus les choses, qu'elle ne les résout... , nous nous garderons... , d'émettre un quelconque avis sur cet organe de relance encore au stade de déclaration...

Nordine Grim



23 Décembre 2020

La pression sur les espaces forestiers aggrave les risques d'incendie

... "Face à l'interdiction d'accès aux plages, les citoyens se rabattent sur les espaces forestiers et risquent de provoquer implicitement les incendies de forêts", a affirmé M. Mahmoudi dans un entretien à l'APS. Abordant les derniers chiffres des feux de forêts, il a précisé que le bilan s'est subitement alourdi durant la première semaine de juillet en cours avec 49 foyers d'incendie qui ont ravagé une superficie globale de 1.161 hectares (ha). Selon M. Mahmoudi, avant le début de la campagne 2020 de lutte contre les feux de forêts, la DGF escomptait un résultat semblable ou même meilleure que celui de la campagne 2018 où les surfaces parcourus par le feu n'avait pas excédé 2.300 ha durant toute la campagne, contre 21.048 ha parcourus par le feu pendant la campagne de l'année précédente. "Cette année nous avons tablé sur un bilan meilleur car nous avons fait au préalable un travail de proximité avec les comités de riverains, les associations de protection de l'environnement et les associations de chasseurs sur la lutte contre les incendies de forêts mais malheureusement, il y a en ce moment une pression terrible sur les parcs nationaux et les campings sauvages risquent d'alourdir le bilan des incendies durant la saison estivale",

Le réarmement des agents forestiers.. Seul moyen d'assurer leur sécurité

... , M. Mahmoudi a déclaré que la DGF revendique carrément leur réarmement afin de leur permettre d'assurer leur propre sécurité. "D'ailleurs, les agents forestiers ont toujours été armés jusqu'à l'avènement du terrorisme en 1990, où les autorités les avaient été obligés de restituer leurs armes". Quant aux atteintes au patrimoine forestiers, ... M. Mahmoudi affirmé qu'en l'absence d'une loi stricte, le forestier fait appel à d'autres textes plus dissuasifs notamment le code pénal, le code civil ou encore la loi domaniale pour préserver les espaces forestier. Ju-

gée "obsolète", la loi 84-12 portant régime général des forêts est en cours de révision ce qui devrait renforcer la protection du patrimoine forestier mais également favoriser les investissements dans le secteur forestier et le développement durable, selon M. Mahmoudi. Le premier responsable de la DGF a expliqué que le contenu de l'article 35 de la loi en vigueur relatif aux conditions et modalités d'ex-



ploitation des forêts concerne exclusivement les habitants des forêts.

Une nouvelle loi en cours d'élaboration favorisant les investissements productifs

"Pour remédier à ce frein juridique, nous avons introduit dans la nouvelle loi en cours de préparation de nouveaux textes favorisant les investissements productifs dans ce secteur", a-t-il fait savoir.

Parmi les créneaux porteurs susceptibles de percer avec l'application de la nouvelle loi, M. Mahmoudi cite notamment la filière des plantes à parfum aromatique et médicinale. Il a également évoqué l'ouverture du secteur forestier aux opérateurs privés, en assurant que la nouvelle loi devrait en effet encourager les gros investisseurs à créer leurs propres espaces forestiers principalement dans les zones du sud à travers la plantation d'arbres à croissance rapide. "Au-delà de leurs intérêts économiques, la réalisation de tels projets dans les zones désertique revêt une grande importance écologique", ... , en évoquant la lutte contre l'érosion des sols et le changement climatique. Quant

à la possibilité d'exploiter les forêts pour développer une industrie du bois en Algérie, M. Mahmoudi a rappelé que la couverture forestière algérienne est des plus faible avec seulement 4,1 millions d'hectares sur les 238 millions d'hectares. "Actuellement la forêt algérienne est classée comme étant une forêt de protection et non pas une forêt de production", a-t-il insisté, en précisant que la quantité moyenne du bois amassée avoisine 125.000 mètres cubes par an. S'agissant des moyens mobilisés pour préserver le patrimoine forestier contre les feux de forêt, M. Mahmoudi a affirmé que la DGF a pris toutes les "dispositions nécessaires" pour la campagne de prévention et de lutte ...

Selon ... M. Mahmoudi, la DGF a mobilisé pour cette campagne "407 postes de vigies pour lesquels elle emploie 960 contractuels dont des étudiants et des vacanciers ... En plus de 478 brigades mobiles d'un effectif de 2.387 agents de forêts pour accomplir la première intervention en cas de déclenchement d'incendies. ... , les services de l'administration des forêts ont mobilisé la ressource en eau à travers "le recensement de 2.820 points d'eau situés en forêts où à proximité qui serviront à approvisionner ... des moyens d'intervention. Parmi les moyens de lutte le directeur général de la DGF a également énuméré 32 camions citerne ravitailleurs de grandes capacités pour l'approvisionnement en eau des camions de lutte et des brigades mobiles de première intervention. Entre autres moyens mobilisés pour lutter contre les feux de forêts, M. Mahmoudi évoque l'utilisation du réseau de communication radioélectrique par la mise en place de 2.000 équipements radioélectriques de type VHF.



11 Juillet 2020

Algérie : élan de solidarité face à l'apocalypse de feu

REPORTAGE. L'étendue du désastre est proportionnelle à l'impressionnante ampleur de solidarité de tout un pays avec les sinistrés.

La jeune pharmacienne du boulevard du 11-Décembre-1961, sur les hauteurs d'Alger, est débordée. « Nous avons été dévalisés depuis hier, on est en train de passer de nouvelles commandes pour les tulles gras, la Biafine, et tout le nécessaire pour les soins pour les brûlés », témoigne-t-elle alors que deux jeunes hommes achètent des dizaines de couches

« Les gens bravent le couvre-feu [20 heures-6 heures] pour acheminer vers les points de collectes tout ce qu'ils peuvent donner », raconte un bénévole du quartier populaire de Bab El Oued, où un dépôt de dons a été improvisé par les jeunes du quartier. Sur l'autoroute Alger-Tizi Ouzou, des bénévoles ont également installé des dépôts tout au long des cent kilomètres qui séparent la capitale du chef-lieu de la wilaya de Tizi Ouzou pour permettre aux donateurs de déposer denrées alimen-

Ouzou. « Le plus fou est qu'ils organisent la solidarité alors même qu'ils sont au cœur de l'enfer. Même ceux qui échappent aux flammes retournent sur le front du feu pour aider les pompiers et les militaires avec des moyens dérisoires », lance le bénévole algérois.

Des villages entiers se mobilisent pour accueillir leurs voisins sinistrés ou préparer des repas par centaines. Sur les réseaux sociaux, beaucoup d'habitants de Kabylie, surtout dans les villes encore épargnées, appel-



pour bébés. « Les besoins sont importants, les pharmacies n'arrivent plus à répondre à la demande. On va contacter les grossistes directement », dit l'un d'eux. Ils s'occupent d'organiser les dons dans un dépôt – un magasin cédé par son propriétaire aux bénévoles – situé un peu plus haut sur le même boulevard. Dans plusieurs quartiers de la capitale s'installent ces points de collectes de dons pour les sinistrés de Kabylie, où des dizaines d'incendies ont détruit des hectares de forêt et ont assiégé des villages entiers.

Élan de solidarité

Comme lors de la crise des concentrateurs d'oxygène pour les malades du Covid-19, les dernières semaines, un puissant élan de solidarité s'ébranle des quatre coins du pays. Durement frappée par ces feux depuis trois jours, la Kabylie n'est pas la seule région sinistrée : l'étendue du désastre touche aussi des wilayas (préfectures) à l'Est, comme Jijel, El Taref, Skikda, Khenchela (qui a déjà connu d'importants incendies il y a quelques semaines), Guelma, Sétif, etc., mais aussi le centre vers Médéa et Blida, au sud d'Alger.

taires, médicaments, couvertures, matelas, etc. « Nous faisons des rotations avec des camions de bénévoles et on coordonne avec les associations sur place, en Kabylie », explique un des organisateurs du dépôt du boulevard du 11-Décembre-1961.

En Kabylie, l'entraide au milieu des flammes

« Sur place, les gens ont besoin surtout d'eau minérale, de médicaments pour les brûlures, de couvertures, de denrées alimentaires de base », précise le jeune homme qui s'affaire, avec une autre bénévole, à ranger les colis de dons dans le dépôt, alors que ne cessent de stationner en double ou triple file les véhicules des nombreux donateurs. « Mais surtout, les sinistrés ont besoin très vite d'hébergement, beaucoup ne peuvent pas retourner à leurs villages, encore cernés par les flammes ou quasi détruits », poursuit-il.

« Les établissements touristiques, les salles de sport, les salles des fêtes ont ouvert leurs portes dès hier [mardi] dans plusieurs villes et villages de Kabylie », témoigne au téléphone Saâd, un habitant de Larbaâ Naït Irathen, sur les hauteurs de Tizi

lent à venir chez eux les familles sans toit. « J'ai un deux-pièces près de Tizi, je le mets à disposition » : ce genre de messages suivis du numéro de téléphone envahissent la Toile. Les entreprises de la région s'activent pour ouvrir des dépôts de don et des transporteurs privés proposent également d'acheminer les dons et les familles sinistrées.

Des caravanes de volontaires arrivent de Khenchela avec ces jeunes qui se sont illustrés en combattant, des jours et des nuits, les impressionnants feux de forêt dans les Aurès... « Je me repose cette nuit, puis je remonte », nous dit Ramdane au téléphone, lui qui a échappé à la dernière minute au feu qui ravagea en une demi-heure, mardi, son village d'Ait Mimoun en Grande Kabylie. Il a trouvé refuge dans un hôtel à Alger pour une nuit, le temps de reprendre un peu de force. « Je dois y retourner, le village, mes voisins, les jeunes bénévoles qui se battent contre le feu ont besoin de tout le monde. »

Adlène Meddi
11 Aout 2021

Le Point
Afrique

Des psychologues au chevet des sinistrés en Kabylie : «Il faut une cellule d'écoute dans chaque village»

Il tombe sous le sens que les feux dévastateurs qui ont ravagé plusieurs wilayas du pays, causant des pertes humaines et matérielles considérables, laisseront des séquelles indélébiles, sur le plan psychologique, dans la vie des populations sinistrées.

L'ampleur du désastre est telle, que le choc risque, en effet, de hanter durablement les personnes qui ont été confrontées à ce cataclysme et qui, pour un grand nombre d'entre elles, et comme souvent en pareille situation, n'échapperont pas à ce que les spécialistes appellent «le syndrome de stress post-traumatique»...

« Beaucoup de personnes ont besoin de soutien psychologique »

Yamina Ouanes confie dans la foulée : « j'ai vu des images et des vidéos sur les réseaux sociaux, mais je voulais constater par moi-même, sur le terrain. Je voulais aussi prendre contact avec les familles et proposer mon aide... ». Un nombre important



mes en train d'intervenir auprès des sinistrés. On fait du post-traumatique »... Abbou développe : « C'est d'abord le fait qu'on ne réalise pas ce qui se passe. On est dans le déni. Et puis la difficulté à s'adapter à la

On part à l'écoute des gens. C'est une gestion qui se fait d'abord par l'écoute. »...

Il faut que le traumatisé raconte. Il faut qu'il essaie d'expliquer pour pouvoir comprendre lui-même ce qu'il a subi... Abbou souligne : « Le processus thérapeutique commence par la confiance. Il faut gagner la confiance du sujet. Ensuite, on s'évertue à l'amener à parler, à l'écouter, à le comprendre, et à la fin, on lui prodigue des conseils... »

« Des équipes de psychologues mobilisées par la DASS de Tizi ouzou »

A Tizi ouzou, la direction local de l'Action social et de la solidarité (DASS) a « mobilisé ses 6 cellules de proximité, renforcées par celles de plusieurs wilayas du pays,...

« Nous avons constitué des équipes pluridisciplinaires composées de psychologues, médecins et infirmiers, qui sont réparties à travers les différentes localités et les centres d'accueil et les centres d'hébergement des sinistrés »...

Mustapha Benfodil



19 Aout 2021



de personnes a besoins de soutien psychologique...

« La gestion post-traumatique se fait d'abord par l'écoute »

... Jugurtha Abbou, spécialiste en psychologie sociale... « Nous som-

nouvelle situation... »

« Accompagnement des enfants traumatisés »

Explicitant le mode d'intervention des praticiens engagés dans cette action solidaire, Jugurtha résume : «

Economie forestière: les investisseurs appelés à exploiter tout le potentiel des ressources forestières

ALGER - Le directeur général des forêts, Azzedine Sekrane, a appelé, lundi à Alger, les investisseurs à exploiter davantage le potentiel des ressources forestières dans le cadre d'une économie forestière, permettant d'être un facteur important de diversification de l'économie nationale.

"Il faut investir davantage dans l'économie forestière afin d'exploiter tout le potentiel des ressources forestières existant. Il s'agit de l'avenir de ce secteur, mais aussi un facteur important dans la diversification de l'économie nationale", a indiqué M. Sekrane lors d'un atelier organisé par la Direction générale des forêts (DGF) sous le thème : "le développement rural et l'économie forestière".

(...) Selon lui, la stratégie du secteur encourage ce genre d'initiatives, à travers plusieurs conventions signées avec les parties concernées dans le domaine de la recherche scientifique et le financement des entreprises des jeunes investisseurs.

Pour sa part, le secrétaire général du ministère de l'Agriculture, du développement rural et de la pêche, Chadi Kamel, a affirmé que "le secteur de l'agriculture a pris une grande dynamique ces dernières années, mais, il est temps d'impulser cette dynamique pour assurer la sécurité alimentaire nationale".

M. Chadi a ajouté que les prochaines assises de l'agriculture seront organisées sous le thème : "l'agriculture au service de la souveraineté nationale", d'où la nécessité de mobiliser tous les efforts et exploiter tous les potentiels et ressources existants afin d'atteindre cet objectif.

Intervenant lors de cet atelier, la directrice de la gestion du patrimoine forestier et alfatier par intérim auprès de la DGF, Assia Azzi, a affirmé que la stratégie du secteur vise "la conservation et la gestion durable des ressources (sol, eau, flore, faune) du patrimoine forestier, alfatier et autres espaces naturels en vue d'en assurer la pérennité et garantir une production soutenue des biens et services pour le bénéfice des populations

et de l'économie nationale".

Elle a expliqué, dans ce sens, que l'économie forestière est l'application de principes économiques sur un vaste éventail de sujets, allant de la gestion des ressources forestières à la transformation, la mise sur le marché et la consommation de produits forestiers et la valorisation des services écosystèmes.

Pour y parvenir, elle a appelé à la valorisation économique des biens et produits forestiers, ainsi que des services écosystémiques.



Libération des initiatives pour un développement locale durable

La directrice de la planification et des systèmes d'information auprès de la DGF, Hazem Lynda, a quant à elle, insisté sur la nécessité de rendre les territoires ruraux plus attractifs et productifs à travers l'amélioration de la durabilité et la résilience de la production, fournir davantage de biens publics et de services écosystémiques, conférer plus de responsabilités aux populations rurales et élaborer de meilleurs politiques pour un développement locale durable.

L'Objectif de l'atelier est de permettre d'enrichir la réflexion collective sur l'élaboration d'un programme d'action national intégré pour le renforcement du développement rural et l'économie forestière à travers le partage des expériences et des ré-

flexions ont expliqué les responsables de la DGF.

L'atelier a regroupé une centaine de participants, représentants des administrations publiques, du secteur de la recherche, du secteur privé, de la société civile, investisseurs, ainsi que les associations.

Les recommandations finales de cet atelier devraient être présentées lors des assises nationales de l'agriculture qu'organiserà le mois prochain le ministère de l'Agriculture, du développement rural et de la pêche.

En parallèle de cet atelier, le ministère a organisé plusieurs autres ateliers préparatoires de la tenue de ces assises en avril prochain

Les thématiques retenues pour ces neuf (09) ateliers ont porté sur les questions liées au foncier agricole, la ressource hydrique, la valorisation des produits agricoles et l'agroalimentaires, l'exportation des produits agricoles, la formation et l'innovation, l'organisation professionnelle et interprofessionnelle, le financement et les investissements agricoles et agroalimentaire, le développement rural et l'économie forestière, ainsi que le développement de la pêche et l'aquaculture.

Bilan économique des incendies de forêt :

La lourde facture d'après !

Le front des feux de forêt se calme relativement et l'heure est déjà à l'évaluation du sinistre majeur que vient de subir le pays. Au vu des pertes matérielles et de la destruction de tout un tissu économique local, notamment en Kabylie où le désastre est le plus lourd, le bilan s'annonce pénible à supporter.

A travers l'ensemble des reliefs touchés par les incendies, l'on ne peut que mesurer l'ampleur des dégâts, mais surtout un impact économique lourd à supporter dans des zones montagneuses où il n'a jamais été facile de garantir la pérennité d'une activité. En un mot, le tissu économique local aura pris un sacré coup dont il sera difficile de se relever, selon des témoignages d'agriculteurs locaux.

Ainsi, après le bilan provisoire des pertes et dégâts enregistrés dans la wilaya de Tizi Ouzou, où on a déploré plus de 25 000 ha de couvert végétal et 100 800 sujets d'élevage détruits par les flammes, on connaît, depuis hier, la facture des ravages dans la wilaya de Skikda, particulièrement, en ce qui concerne l'oliveraie.

La perte est estimée à plus de 8 000 oliviers détruits, selon la Conservation des forêts de l'antique Rusicada, laquelle fera part de la perte de plus d'un millier d'arbres fruitiers, notamment pommiers, poiriers, figuiers et figuiers de Barbarie. La même source a indiqué que les statistiques préliminaires révèlent «la destruction de plus de 800 ha de surfaces forestières classées à vocation agricole», ce qui constitue un tribut lourd à supporter pour les agriculteurs. Dans le détail, la Conservation locale a déploré la destruction de 250 ruches, la décimation de 22 vaches laitières, dont certaines étaient en gestation, et la calcination de 6 500 volailles dans deux entrepôts d'élevage qui ont été encerclés par les flammes. A titre d'exemple, les habitants de la région rurale d'El Kherba -frappée récemment par un séisme- ont déploré de grandes pertes avec la destruction d'oliviers et d'arbres fruitiers qui constituent leur source de subsistance, exhortant, par la même occasion, les autorités locales à les aider pour traverser cette épreuve difficile.

Evaluation et indemnisation des sinistrés

Par ailleurs, l'opération portant sur l'évaluation des dégâts et l'indemnisation des sinistrés avance à mesure que les flammes s'éteignent et que les équipes d'expertise

accomplissent leurs missions sur le terrain. A Tizi Ouzou, la wilaya la plus touchée par les incendies, l'équipe d'experts est à pied d'œuvre depuis dimanche.

De son côté, le président de la République Abdelmadjid Tebboune a procédé, hier, à l'installation de la Commission nationale d'évaluation et d'indemnisation des sinistrés des feux de forêt enregistrés dans plusieurs wilayas, selon un communiqué de la Présidence. «Après la lecture de la Fatiha à la mémoire des martyrs, civils et militai-

res, le Président a donné des instructions fermes aux membres de la Commission pour coordonner leur travail avec tous les secteurs et les commissions de wilaya présidées par les walis et de procéder dans l'immédiat à l'indemnisation des sinistrés», a précisé la même source. Cette dernière a expliqué que ladite Commission a pour «principale mission de réceptionner les dossiers des commissions de wilaya chargées de

l'évaluation des dégâts», indiquant que le chef de l'Etat a instruit les membres de la Commission de travailler «en toute transparence et équité, en associant les chefs de comité de village dans l'élaboration des listes des sinistrés qui bénéficieront du soutien total de l'Etat».

«Soutien total» et allocation d'un million de dinars

Le communiqué du Palais d'El Mouradia a indiqué que le Conseiller à la présidence de la République chargé des Relations extérieures, Abdelhafidh Allahoum, a été chargé par le Président Tebboune de présider la commission».

M. Tebboune a décidé, par ailleurs, «d'attribuer une allocation de 1 million de dinars au profit des familles des martyrs, civils et militaires, qui sera octroyée aux parents du martyr s'il était célibataire ou à son conjoint».

Le communiqué de la Présidence a noté qu'avant la clôture de la session, le Président a de nouveau salué «l'élan de solidarité du peuple algérien qui traduit la grandeur de ce dernier et qui se veut une réponse forte à tous ceux qui tentent d'exploiter cette conjoncture difficile que la nation surmontera sûrement».



Nazim Brahimi

17 Aout 2021

REPORTERS
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Après quatre trimestres de contraction

L'économie algérienne renoue avec la croissance

Le produit intérieur brut a crû de 2,3% au premier trimestre de l'année en cours annonce l'Office national des statistiques. La hausse du PIB a été tirée principalement par l'accroissement de la valeur ajoutée du secteur des hydrocarbures de 7,5%.

[...] Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, avait fait état d'une reprise de l'économie nationale. "Selon les derniers chiffres, nous avons atteint un taux de croissance de 3,8%, et ce, après un recul dû à la pandémie de Covid-19 et à la baisse des cours du pétrole", avait indiqué le chef de l'État lors d'une entrevue accordée, il y a dix jours, à des responsables de médias nationaux.

[...] Le ministère a précisé que la croissance hors hydrocarbures "se situerait à +3,2% dans la LFC 2021, contre +2,4% prévus dans la LF 2021, pour tenir compte de la reprise de l'activité des secteurs de la construction (+3,8%) et des services marchands (+3,6%)". Selon l'ONS, les trois premiers mois de l'exercice en cours ont été marqués par "des croissances positives de tous les secteurs d'activité économique".

Cette hausse du PIB, on la doit à l'accroissement de la valeur ajoutée du secteur des hydrocarbures de 7,5% au premier trimestre 2021, contre une forte baisse de 13,3% à la même période de 2020. Ce résultat est la conséquence de l'augmentation considérable des prix sur le marché pétrolier, à 61,7 dollars le baril au premier trimestre 2021 contre 52,2 dollars une année auparavant, soit une hausse de +18,1%.

"Les augmentations de prix des hydrocarbures ont conduit à une hausse du déflateur de la valeur ajoutée des hydrocarbures de 11,9% au premier trimestre 2021 après la forte baisse de 19,3% au premier trimestre 2020", précise l'ONS. La croissance a touché également les secteurs hors hydrocarbures durant le premier trimestre.

Le PIB hors hydrocarbures a enregistré un accroissement de 1,4% contre une baisse de 1,2% une année auparavant. C'est l'œuvre de l'industrie, du bâtiment-travaux publics et hydraulique (BTPH y compris services

et travaux publics pétroliers) et des services non marchands qui connaissent des taux d'accroissement de respectivement 3,3%, 4% et 2,5%.

L'activité agricole impactée par les conditions climatiques

Les chiffres de l'ONS par secteur affirment que l'activité agricole a connu, pendant le premier trimestre 2021, une augmentation modérée de l'ordre de 0,6% au lieu d'une croissance de 2% durant la même période de l'année 2020. Cette contre-performance est essentiellement due aux "conditions climatiques sévères" et



à un "stress hydrique important" auxquelles est confronté le secteur de l'agriculture ces derniers mois.

Dans le secteur de l'industrie, la valeur ajoutée globale réalisée au premier trimestre 2021 a donné lieu à une croissance de 3,3%, contre une baisse de 0,2% à la même période de l'année précédente. Cette croissance est tirée essentiellement par la valeur ajoutée des industries agroalimentaires, des ISMME (industries sidérurgiques, métalliques, mécaniques et électriques) et des matériaux de construction.

Le secteur du bâtiment a affiché, lui aussi, un léger frémissement pendant le premier trimestre de l'année en cours. Le BTPH (y compris les services et travaux publics pétroliers) a enregistré une croissance de 3,9% au premier trimestre 2021, contre 1,8% pendant la même période de l'année précédente.

Après une baisse importante de 8% au premier trimestre 2020, le sous-secteur des services et travaux publics pétroliers a rebondi fortement avec une hausse de 10,1%. En ce qui concerne les services marchands, ils

affichent une légère croissance de 0,3% contre une décroissance de 2,7% une année auparavant.

Le sous-secteur des transports et communications et celui des hôtels-café-restaurants ont subi des baisses respectives de 1,5% (contre -4,8% au premier trimestre 2020) et 7% (contre -3,5%). Ce n'est pas le cas du sous-secteur du commerce qui a crû de 2,8% (contre -1,5%), des services fournis aux entreprises de 2,1% (contre 1,2%) et des services fournis aux ménages de 1,2% (contre -0,9%).

Quant aux services non marchands, la valeur ajoutée a enregistré une augmentation de 2,5% pendant la période de calcul contre une baisse de 0,5% une année auparavant. Cela est le résultat conjugué de l'accroissement en volume des valeurs ajoutées des activités des administrations publiques (2,5% contre -0,7%), des services financiers (1,9% contre 2,4%) et des affaires immobilières (3% contre 2,3%).

Par ailleurs, le bilan de l'ONS fait ressortir une hausse de la demande finale totale estimée à 1,2% du fait, notamment, de l'augmentation de 11,2% du volume des exportations de biens et services.

Cette hausse (de la demande) est également liée à l'augmentation du volume de la consommation finale des ménages au 1er trimestre 2021 de 1,8% après la baisse 0,7% du 1er trimestre 2020. À l'inverse, la demande intérieure (PIB + importations de biens et services) a évolué en volume à un rythme de -0,5% par rapport au 1er trimestre 2020.

"Cette légère baisse de la dépense intérieure s'explique par le recul de l'accumulation, même si l'investissement a augmenté en volume de 3,3% au 1er trimestre 2021 contre une baisse de 4,5%", argue l'ONS dans son rapport. Elle est, en outre, le fait du recul de 3% du volume des importations de biens et services après la baisse de 16,6% au 1er trimestre 2020.

Mesures fiscales du Projet de loi de finances 2022 : Conseil des ministres : La peine capitale pour les spéculateurs

Chaque fin d'année, tant les professionnels, les industriels que les ménages plus particulièrement, cette année, sont attentifs aux propositions d'aménagements des textes fiscaux en raison de leurs incidences certaines, de manière directe ou indirecte sur le niveau des revenus disponibles en cette période de rareté des ressources... la loi de finances qui constitue, a fortiori, le premier grand exercice et défi et pas des moindres de la nouvelle Assemblée populaire nationale fraîchement élue.

Ce projet de texte fait suite aussi à la présentation et l'adoption, par les deux Chambres, du programme économique du gouvernement très ré-



cemment, dont la variable fiscale constitue un des outils principaux entre autres, pour relancer l'activité économique qui s'est atrophiée ces dernières années et davantage ébranlée par la pandémie, mais aussi atténuer un tant soit peu l'érosion monétaire des couches les plus fragiles de la société dont la proportion ne cesse de croître à défaut d'en améliorer le niveau de leur revenu réel... D'abord, pour la sphère économique, des mesures importantes et significatives ont été proposées à même d'inciter à l'investissement, physique ou en portefeuille, et à la capitalisation au lieu de la distribution des dividendes, sachant que le tissu économique algérien est composé essentiellement de sociétés familiales plus intéressées par la capitalisation, source d'accroissement et d'élargissement de leurs activités que par la distribution des bénéfices.

Il s'agit, à ce niveau, de la réintroduction d'une ancienne mesure, mainte fois réclamée par les opérateurs économiques supprimée, injustement, il y a plus de 10 ans de cela, portant application du taux réduit en matière d'IBS pour les bénéfices réinvestis toujours applicable

en matière d'IRG. Comme quoi, revenir parfois en arrière n'est pas toujours synonyme d'arriériste.

Autre bonne nouvelle, il s'agit de la clarification de l'exonération en matière d'IBS et de l'IRG des recettes d'exportation de biens, services et son extension aux petites entreprises éligibles aux dispositifs d'aide à l'emploi (Anade ex-Ansej, CNAC et Angem).

Pour le secteur agricole, le dispositif fiscal, qui l'encadrait, a subi des modifications dans le sens de simplification et de réduction de charge fiscale à même d'amener les intervenants dans ce secteur à participer à

l'effort de la collectivité en matière de couverture de la dépense publique avec l'intégration notamment du secteur de l'aquaculture dans le régime d'imposition de revenu agricole, ce qui ne manquera pas d'atténuer la charge fiscale pesant sur

cette catégorie d'entrepreneurs et conséquemment espérer une réduction des prix du poisson issu de l'activité de l'élevage étant donné que le poisson «sauvage» devient de plus en plus inaccessible pour les petites et moyennes bourses.

Advertisements

Les professions libérales risquent d'être appelées à contribuer davantage en raison des effets conjugués de la suppression pour cette catégorie du régime «forfaitaire» de l'IFU et de la réduction significative du seuil du forfait qui passe de 15 millions de dinars à 8 millions de dinars, seuil qui, faut-il le rappeler, a déjà été baissé de 30 millions de dinars à 15 millions de dinars par la loi de finances pour 2020.

Quant aux fonctionnaires et les salariés, ils sont dans l'attente de voir l'incidence sur leur fiche de paie la révision du barème de l'IRG adossé à la promesse de l'augmentation du point indiciaire...

El Watan
LE QUOTIDIEN INDÉPENDANT

Rabah Chériguene

27 Octobre 2021

LE MAGHREB
Le Quotidien de l'Économie

18 Octobre 2021

Université :

Entre déshérence et déliquescence

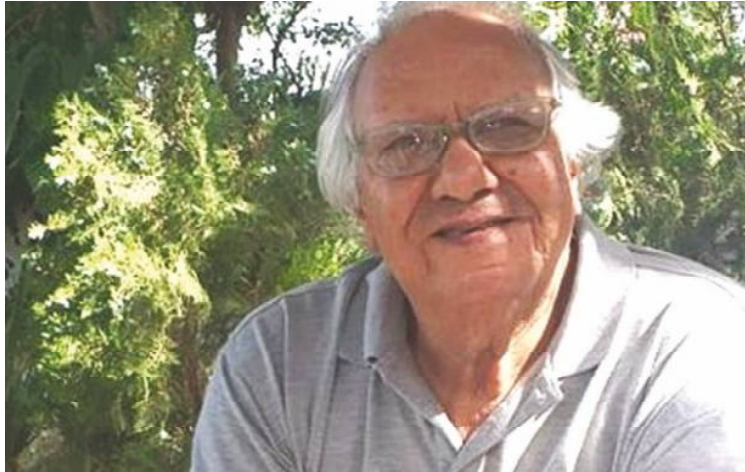
Divorce entre pédagogie, recherche et déontologie

Dans l'état actuel des choses, ces dimensions essentielles sont drastiquement inexistantes au sein de l'Université algérienne. Et dans les conditions de leur durable absence, la recherche dite scientifique est réduite à une suite mono-

corde d'opérations, de procédures ou de protocoles plus ou moins codifiés. Mais sans la moindre exigence de pertinence épistémologique. Une telle conception repose sur une indémodable vision bureaucratique de la recherche. S'incarnant dans la manie généralisée de création de projets, de laboratoire, d'unités ou de centres de recherche, souvent transformés en chasse gardée,

quand ce n'est pas en propriété privée. En toute impunité. Avec la complicité ouverte d'une bureaucratisation braquée contre l'effort réflexif dissonant. Préférant ostensiblement la recherche de la complaisance à la recherche de la dissonance. C'est ainsi que la quasi-totalité des structures existantes est rattachée au ministère de tutelle ou à la tentaculaire direction générale de la recherche et du développement technologique, qui a toujours affiché ostentatoirement son aversion absolue pour les sciences sociales et humaines. Contribuant activement à précipiter leur descente aux enfers. Réduisant leur raison d'exister à la remise d'un rapport temporaire. C'est-à-dire à quelques lignes, rédigées épisodiquement, par un semblant d'équipe, rattachée à l'un de ces innombrables chercheurs. Un rapport que personne ne se donne la peine de lire. Et ce n'est certainement pas ce sarcophage, rempli de rapports semestriels ou annuels, croupissant sous une pyramide de poussière et d'indifférence, qui contribuera à sortir les sciences sociales et humaines de leur engourdissement paralytique. Ni l'université de sa torpeur somnambulique. Bien au contraire. Cette pratique contribue à entretenir l'incapacité de cette dernière à résoudre ses criantes disparités. Tout d'abord cette flagrante sé-

paration de corps entre enseignement et recherche. Alors qu'en toute logique ils sont supposés se sustenter mutuellement. La réalité des faits montre qu'enseignement et recherche, formation et réflexion évoluent, depuis des décennies, en forme de ciseaux, rendant l'écart entre les deux lames de plus en plus ouvert.



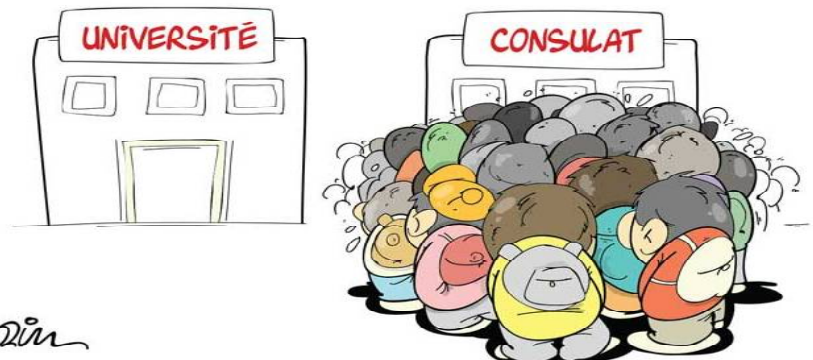
Ce qui est fort préjudiciable à la cohérence et à la cohésion d'un univers pédagogique, se nourrissant d'avancées épistémologiques. Par ailleurs, la multiplication effrénée de revuettes insignifiantes, béatifiées par un classement superfétatoire,

stériles. Démesurément infertiles. Où les programmes, les thématiques, les sujets et les problématiques se chevauchent, se télescopent, se répètent, avant de s'évanouir. Sans produire le moindre iota de science, à laquelle ils sont censés devoir leur existence. Tout en continuant à proliférer. Pour des raisons que la raison scientifique ignore.

Un pullulement de chercheurs, séparés de la moindre volonté de rechercher une amélioration de la connaissance dans le renouvellement du mode d'appréhension du réel. Confortant leur proverbiale paresse de l'esprit. Et confirmant la boutade d'Anton Tchekhov qui disait que "l'université développe tous les dons de l'homme, entre autres la bêtise". Cette bêtise universalisée s'illustre parfaitement

dans la triple disjonction de l'univers de la pédagogie avec celui de la recherche dite scientifique, ainsi que celui de l'observance d'un code déontologique, dans lesdites structures de recherche...

INSCRIPTIONS UNIVERSITAIRES
LES NOUVEAUX BACHELIERS
SE RENSEIGNENT AVANT DE
CHOISIR



s'inscrit en droite ligne de cette première séparation, entre pédagogie et recherche, qui revêt l'allure d'une irrémédiable désintégration. Ensuite le maintien de cette pléthore de coquilles vides, désertées de toute production de connaissance, mais formant un agrégat obèse d'isolats budgétiphages, outrageusement

Rabeh Sebaa



13 Septembre 2021

Akli Tadjer :

«La dignité de l'écrivain est de déranger les raconteurs d'histoire officielle»

Reporters : La toile de fond historique de votre dernier roman «D'amour et de Guerre» est doublement constituée de la Seconde Guerre mondiale et du contexte colonial des années 1940-1950. Dans un précédent roman, «la Vérité attendra l'aurore», elle empruntait plutôt au désastre des années 1990 et semble confirmer, chez vous, un intérêt accru pour les questions d'histoire et de mémoire surtout. Est-ce bien cela qui anime votre univers romanesque ?

Akli Tadjer : A l'histoire officielle des ministères de la Vérité, je préfère explorer moi-même le destin des petites gens, ballotées dans la machine infernale de la grande Histoire. J'aime travailler sur la mémoire, notre mémoire. C'est le fond et le cœur de bon nombre de mes romans. «Le Porteur de Cartable» qui raconte la fin de la guerre d'Algérie, à Paris, juste après les accords d'Evian, est depuis plus de quinze ans au programme du Bac en France et il est étudié en Algérie dans le cadre de mémoire de fin d'études. Il y a aussi «la Vérité attendra l'aurore» qui revisite les années de terrorisme. Avec «D'amour et de Guerre», je me suis intéressé à la Seconde Guerre mondiale et au sort de nos aînés enrôlés de force pour défendre une liberté qu'on leur déniait chez eux. Cette plongée dans notre histoire était nécessaire pour rappeler le sacrifice de ces jeunes soldats dont on ne parle pas, ou si peu. Ils étaient les premiers à tomber et les derniers à être célébrés lors de cérémonies bâclées. Voilà un univers unique et une thématique de fiction rare.

Qu'est-ce que c'est pour un romancier comme vous, bien enraciné dans son présent, que d'interroger le passé ? Qu'y voit-il ou qu'y trouve-t-il, précisément ? Un motif de réflexion de ce que vous êtes et de ce que nous sommes ? Une stratégie d'écriture ? Ou autre chose ?

Je n'ai aucune stratégie d'écriture, ma démarche d'écrivain est bien plus simple. J'écris pour combler mes lacunes et le vide sidéral de notre histoire sur certains sujets. S'agissant de la Seconde Guerre mondiale, il est clair que c'est un épisode urticant. Comment parler de ces soldats déconsidérés de par leurs statuts, contraints de faire le coup de feu pour défendre une patrie qui les marginalise ? Pourquoi mourir pour une France dont ils ignoraient à peu près

tout ? Entrer dans la peau de ces personnages, interroger ces âmes blessées et se demander ce qu'ils pensaient lorsqu'ils étaient au front dans des décors de fin du monde.

Devons-nous leur rendre hommage parce qu'à leur retour, pour l'essentiel de ces jeunes hommes, ce fut l'éveil des consciences ? Ils avaient vu de leurs propres yeux que l'empire n'était pas cette hydre invincible dont on leur rebattait les oreilles depuis toujours. Devons-nous les jeter aux oubliettes parce qu'ils nous renvoient à un passé où nous subissions le joug de l'occupant ? C'est ce passé que j'interroge lorsque je suis au travail. La dignité de l'écrivain est de déranger les raconteurs d'histoire officielle, de bousculer les certitudes et le prêt-à-penser, sinon à quoi sert-il ?



Dans votre roman «D'amour et de Guerre», il y a une troisième et quatrième toiles de fond, si l'on peut dire : le village kabyle ou le lien ancestral comme lieu de naissance et de départ dans la vie et l'immigration que vous questionnez presque souvent à travers votre entreprise romanesque, notamment à travers votre très beau roman «le Portable de cartable». Vous sachant né à Paris de parents immigrés, on ne vous demandera pas la raison de ce questionnement. On vous demandera surtout quelle signification précise ont pour vous, aujourd'hui, ces deux lieux, ces «topos» à l'heure où il semble qu'on parle davantage de mobilité et non plus d'immigration ? Et quel sens moderne délivrent-ils, selon vous, pour comprendre le monde d'aujourd'hui ?

Je ne vous ferai pas le coup de l'homme déraciné qui doit se retourner pour savoir d'où il vient pour sa-

voir où il va. Mais je suis ce dont je me souviens et nous ne sommes que ce dont nous nous souvenons, que mes parents étaient des petites gens natives de Kabylie, d'El Kseur, que cette ville était leur repaire géographique et affectif, qu'ils m'ont transmis leur culture, la langue que je perds chaque jour un peu plus depuis qu'ils ne sont plus là, les traditions, l'amour de l'Algérie. Je suis issu de cette lignée, de cette histoire, ce n'est ni bien ni mal, c'est ainsi. Enfant, je me souviens d'avoir usé mes fonds culottes dans les squares parisiens des Halles et d'avoir grandi dans cette ville où je connais chaque rue, chaque monument, chaque station de métro, chaque recoin. Je n'habite pas Paris. Je suis Paris. C'est entre la Kabylie et Paris que je me plais à voyager pour écrire mes ro-

mans. Il y a encore tant d'histoires à raconter. Mais il ne faut pas être prisonnier de cette géographie. Il faut savoir s'ouvrir à d'autres horizons. C'est pour cela que j'ai écrit un roman sur le tango, «la Reine du Tango», une ode à l'Argentine et à Astor Piazzolla, dont la musique m'émeut dès que j'entends les premières notes de son bandonéon. Dans un autre genre, «les Thermes du Paradis» est un hommage aux employés des Pompes funèbres qui referment derrière nous les portes du monde...

Nordine Azzouz

REPORTERS
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

22 Juillet 2021

Dans le Sahara algérien, les mystères des forêts de pierre

Au néolithique, quand le Sahara n'était pas encore désert, des hommes ont peint et gravé les parois rocheuses du Tassili N'Ajjer. Animaux, scènes de chasse ou cérémonies énigmatiques, ces chefs-d'œuvre n'ont pas livré tous leurs secrets.

De nombreuses scènes de chasse figurent parmi les milliers de peintures retrouvées dans le désert. Ici, à Jabbaren, cet archer a été peint (à l'ocre rouge) avec une infinie délicatesse. Les Touareg connaissent très bien ces œuvres. Ce sont eux qui ont guidé l'explorateur et préhistorien français Henri Lhote dans le dédale du Tassili N'Ajjer et lui ont permis de les révéler au monde de les révéler au monde dans les années 1950.

Des géants difformes

Sur le site de Sefar, proche de la Libye, se dresse une figure étrange, haute de 1,55 m et formant le centre d'une vaste scène qui s'étend sur 20

m2. Baptisé « grand dieu », ce géant est l'une des plus célèbres peintures rupestres du Tassili. La forme de la



tête et les excroissances sur les bras restent inexplicables. L'explorateur français Henri Lhote l'avait d'abord nommé « l'abominable homme des sables ».

Une faune disparue

Girafes, éléphants, rhinocéros, bovins,

autruches, antilopes... La faune représentée sur ces roches est plutôt typique de la zone tropicale africaine actuelle. Elle témoigne justement d'une période relativement humide dans le Sahara. Une population nombreuse vivait alors dans ce qui n'était pas encore un désert.

Envoûtantes « têtes rondes »

Curieux personnages que ces êtres sans visage ni cheveux, à la tête en forme de disque et à la silhouette cernée d'un trait noir, retrouvés sur le site de Jabbaren (géants en tamacheq)... Représentatives du style pictural le plus ancien du Tassili (entre 7 500 et 4 500 av. JC), ces « têtes rondes » restent un mystère pour les archéologues.

GEO

Nora Schweitzer

23 octobre 2020

Une étrange stèle préhistorique découverte dans la forêt d'AKFADOU

Une stèle datant, selon les spécialistes, de la préhistoire, et portant les inscriptions et les motifs étranges, a été découverte à Adekar, dans la wilaya de Béjaïa. La stèle a été mise à jour grâce à un passionné de l'histoire locale, au milieu de la forêt d'Akfadou. Cette découverte, de par le mystère qu'elle entretient, soulève bien les questions et suscite la curiosité des scientifiques. Suite à cette découverte, nos confrères d'El Watan, qui ont rapporté l'information, se sont déplacés sur les lieux, accompagnés de Farid Kherbouche, directeur du centre national des recherches anthropologiques et historiques (CNRPAH). Les observations faites sur place démontrent qu'il s'agit d'un objet qui mérite des études urgentes, sérieuses et approfondies.

Un rocher étrange

Il s'agit d'un grand rocher de forme aplatie. D'étranges motifs géométriques concentriques et des pétroglyphes en spirales couvrent la surface visible de ce grand rocher entièrement enfoncé dans la terre de la forêt d'Akfadou. Ce rocher a cependant toujours été là, caché sous terre pendant des milliers d'années. Ce sont des spirales, dont l'intérieur est marqué d'un point central, qui cou-

vrent la plus grande surface de cet étrange rocher. Mais, d'autres inscriptions y figurent, notamment les méandres, les motifs linéaires combinés et un autre motif en forme de quadrillage. Ces motifs sont les pis-



tes qui mènent vers les théories qui nous font perdre dans la sinuosité de notre histoire. D'après Farid Kherbouche, les motifs en spirale constatés sur cet étrange rocher nous renvoient au Tassili, où ces formes sont très présentes dans les gravures rupestres, mais aussi aux îles canaries, et notamment sur l'île de Las Palmas. Il est également précisé que ce type de vestiges a été retrouvé en Australie, en Europe et en Afrique du Sud. Il s'agirait d'une coutume pratiquée par plusieurs ethnies pendant la préhistoire.

Les motifs religieux ?

Les similitudes ont été également constatées entre les inscriptions qui se trouvent sur ce rocher mystérieux et ce qui est appelé « les cupules », les dépressions concaves, profondes de quelques millimètres, qui peuvent être de forme circulaire ou ovale, réalisées par les mains de l'homme sur les pierres souvent plates. Le mystère entourant encore aujourd'hui ces cupules fait que leur signification reste encore inconnue. Cependant, plusieurs pistes sont à traiter. Ces étranges inscriptions peuvent être liées à des vieux rites religieux ou funéraires comme elles peuvent témoigner d'un savoir astronomique ou de simples activités ludiques. Aucune piste n'est à écarter. Cette stèle découverte à Béjaïa, dont les étranges inscriptions sont rattachées au mésolithique (-9600 à -6000), d'après les spécialistes, a été remise sous terre après que ses coordonnées GPS aient été relevées, et ce, afin de le protéger des risques de destruction et de profanation.

Amine Ait

Algérie 360°

03 Mai 2021

Abdelaziz Bouteflika est décédé, mise en berne de l'emblème national pendant trois jours

ALGER- L'ancien président de la République, Abdelaziz Bouteflika, est décédé vendredi à l'âge de 84 ans, plus de deux ans après sa démission.

Vendredi soir, la présidence de la République a annoncé, dans un communiqué, le décès de cet ancien chef de l'Etat qui a présidé aux destinées de l'Algérie pendant 20 ans. Si la date de son enterrement n'a pas encore été annoncée, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a décidé la mise en berne de l'emblème national à travers le territoire national, pendant trois jours, à compter de ce samedi.

Né le 2 mars 1937, le défunt Abdelaziz Bouteflika avait succédé en 1999 à Liamine Zeroual lors d'une présiden-

nale (ALN) en 1956 pour assumer, pendant deux ans, la mission de contrôleur général de la wilaya V (1957 et 1958).

En 1962, il est député à l'Assemblée constituante et à 25 ans, il devient ministre de la Jeunesse, des Sports et du tourisme du premier gouvernement de l'Algérie indépendante. Il est nommé, la même année, ministre des Affaires étrangères. Reconduit dans les fonctions de ministre des Affaires étrangères, il anime jusqu'en 1979, l'action diplomatique de l'Algérie, sous la houlette de l'ancien président feu Houari Boumediene qui avait initié la politique de défense des pays du Tiers monde et le parachèvement des mouvements de libération. Diplomate chevronné et reconnu, Bouteflika impulsera, pendant



tielle marquée par le retrait des six autres candidats.

Il a été réélu trois fois : en 2004, 2009 et 2014, soit une année après un accident vasculaire cérébral (AVC) qui l'avait affaibli physiquement.

Dès son accession à la présidence de la République, Bouteflika œuvrera pour le rétablissement de la paix et la stabilité dans le pays. Il engage le processus de concorde civile, consacré, le 16 septembre 1999, par un référendum qui recueille plus de 98% de suffrages favorables.

Il fut à l'origine d'une politique dite de "réconciliation nationale" qui a conduit, en septembre 2005, et conformément à sa promesse électorale, à l'adoption par un référendum populaire, une charte de réconciliation nationale, plébiscitée par 80% des Algériens.

Auparavant, le défunt avait participé à la guerre de libération nationale.

Il avait rejoint les rangs de l'Armée de libération natio-

plus d'une décennie, la politique étrangère qui donnera à l'Algérie une notoriété au niveau international.

Elu à l'unanimité président de la 29ème session de l'Assemblée générale des Nations Unies en 1974, Bouteflika obtient la mise au ban, par la communauté internationale, du régime sud-africain pour sa politique de l'apartheid et fait admettre, malgré les oppositions, le leader de l'Organisation de libération de la Palestine, feu Yasser Arafat, qui prononcera un discours devant l'Assemblée générale.

A la mort du président Houari Boumediene, en 1978, il est contraint à un exil. De retour en Algérie en janvier 1987, il sera signataire de la "motion des 18" consécutive aux événements d'octobre 1988.

[BIBLIOGRAPHIE]

Nina Bouraoui
Satisfaction

J.-C. LATTÈS Editions, Paris 2021



« Je pense souvent à ce qu'il restera, à ce qu'Erwan gardera de moi, de son enfance, j'aimerais saisir, révéler ses sensations sur la pellicule photographique, graver nos instants, craignant que l'amour ne disparaisse avec les souvenirs »

[REVUE]

Confluences Méditerranée
n°117 - Été 2021
POUVOIR(S) EN PALESTINE
L'harmattan Editions, 2021

CONFLUENCES
Méditerranée
www.confluences-mediterranee.com

Pouvoir(s)
en Palestine



N° 117 - ÉTÉ 2021



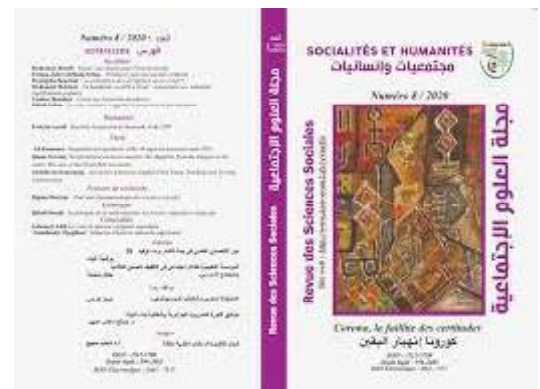
L'Harmattan

Ce numéro analyse les sources, les pratiques et les mécanismes du pouvoir - ou des pouvoirs -, ainsi que leur rôle et leurs dimensions symboliques dans la Palestine d'aujourd'hui.

Revue des Sciences Sociales

N° 08 /2020

Corona , la faillite des certitudes



La revue des sciences sociales est éditée par la Faculté des sciences sociales de l'université Mohamed Ben Ahmed Oran 2.

Elle a pour vocation de traiter des questions d'ordre pluridisciplinaire. Notamment des études et des analyses de sociologie, d'anthropologie, de psychologie, d'histoire, de sociolinguistique et d'économie

[FILM]

Leur Algérie

Réalisatrice : Lina Soualem



Leur Algérie est un film documentaire franco-suisse- qatari-algérien réalisé par Lina Soualem, sorti 2020.